



AU 1^{ER} JANVIER 2020

CONDITIONS & TARIFS
DES OPÉRATIONS ET SERVICES BANCAIRES
AUX PARTICULIERS

Ce document vous indique les conditions et tarifs des opérations et services bancaires appliqués à la clientèle des particuliers, en vigueur au 01/01/2020.

La Caisse d'Épargne fonde sa relation avec ses clients sur la confiance et la transparence :

- À toute ouverture de compte nous vous remettons une Convention précisant les conditions de fonctionnement des produits et services qui lui sont rattachés.
Dans le cas où celle-ci ne vous aurait pas encore été remise, vous pouvez vous la procurer auprès du conseiller clientèle de votre agence Caisse d'Épargne.
- Nous vous laissons le choix de souscrire aux produits ou services que vous voulez associer à votre compte de dépôt, soit dans le cadre d'une offre groupée de services, soit dans le cadre d'un achat à l'unité.

Votre Agence Caisse d'Épargne se tient à votre disposition pour vous apporter toute information complémentaire, vous conseiller sur les services les mieux adaptés à vos attentes.

La Caisse d'Épargne n'applique pas de date de valeur à l'exception des remises de chèques. Dans ce cas, une date de valeur de J+1 jour ouvré est appliquée afin de prendre en compte les délais techniques de traitement.

Nota : les prix indiqués incluent, pour les prestations qui y sont soumises, la TVA au taux en vigueur (20 % au 01/01/2020).

Certaines lignes sont indiquées hors taxes (HT) dans le document.

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS 2020 AUX PARTICULIERS

(LISTE NATIONALE DES SERVICES LES PLUS REPRÉSENTATIFS RATTACHÉS À UN COMPTE DE PAIEMENT)

Les tarifs ci-dessous sont indiqués hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle. Ces tarifs sont également repris dans les thèmes correspondants.

Liste des services	Prix en euros
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) : Direct Ecureuil Internet	Gratuit (hors coût fournisseur d'accès internet)
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : AlertEcureuil	1,60 €/mois (hors coût opérateur téléphonique) - soit, pour information, 19,20 €/an
Tenue de compte	3,37 €/trimestre - soit, pour information, 13,50 €/an
Fourniture d'une carte de débit : - Carte de paiement internationale à débit immédiat : Carte Visa Classic - Carte de paiement internationale à débit différé : Carte Visa Classic - Carte de paiement à autorisation systématique : Carte Visa Electron	42,00 €/an 41,00 €/an 42,00 €/an
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale) Carte Visa Classic	1,00 €/retrait (à partir du 4 ^e retrait par mois)
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : Assurance Moyens de Paiement⁽¹⁾	18,30 €/an
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) : - en agence - par Internet	3,60 €/virement Gratuit
Prélèvement - frais par paiement d'un prélèvement SEPA - frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	Gratuit Gratuit
Commission d'intervention	8,00 € par opération dans la limite d'un plafond de 80,00 €/mois

Afin d'assurer l'information de la clientèle et du public sur les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt ou d'un compte de paiement, les établissements mettent à disposition sous forme électronique sur leur site internet et en libre-service dans les locaux de réception du public, sur support papier ou un support durable le document d'information tarifaire prévu par l'article 1^{er}, III de l'arrêté du 5 septembre 2018. Ce document harmonisé présente la liste des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement telle que définie à l'article D.312-1-1 A du COMOFI et l'offre groupée de service la plus commercialisée ou les offres groupées de services en cours de commercialisation.

(1) Assurance Moyens de Paiement est un contrat BPCE Assurances, Société Anonyme au capital de 61.996.212 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris N° B 350.663.860. Entreprise régie par le Code des Assurances ayant son siège social au 88 avenue de France - 75641 PARIS CEDEX 13. Voir limites, conditions et exclusions prévues par les engagements contractuels en vigueur.

SOMMAIRE

Extrait standard des tarifs 2020 3

1 OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

Ouverture, transformation, clôture.....	6
Relevés de compte	6
Tenue de compte	6
Services en agence.....	7
Services Bancaires de Base	8
Prestations de Base	8

2 BANQUE À DISTANCE

Direct Ecureuil	9
E-documents dont relevé de compte en ligne	9
Règlement Sepamail.....	9
AlertEcureuil	9
Coffre-fort numérique	9
Libre-Service Ecureuil.....	9
Service de sécurisation des opérations en ligne.....	9
Secur'pass.....	9
Webprotexion.....	9

3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Cartes (hors cotisation à une offre groupée de services).....	10
Virements SEPA	14
Prélèvements SEPA/TIPSEPA.....	15
Chèques	16
Autres services	17

4 OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Initial, Confort, Optimal.....	19
Bouquet Liberté	22
Enjoy	24
Offres Satellis	25
Offre Coloc'.....	26
Offre d'accompagnement de la Clientèle en Situation de Fragilité (OCF)	26
Offre groupée de prestations autour du livret A	26

5 IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

Commission d'intervention.....	27
Opérations particulières	27
Incidents de paiement	27
Frais divers	29
Plafonnements spécifiques	29

6 DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

Découverts	30
Crédits à la consommation.....	31
Crédits immobiliers.....	31
Crédits en devises CHF	32

7 ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

Epargne bancaire.....	33
Placements financiers.....	34
Parts sociales	36
Services de gestion privée	36
Transactions sur l'or.....	36

8 ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

Cotisations.....	37
------------------	----

9 AUTRES PRESTATIONS ET SERVICES

Frais de succession	38
Services divers	38

10 OPÉRATIONS INTERNATIONALES

Change manuel	39
Virements non SEPA.....	39
Chèques	40
Autres services	41

11 TARIFICATION SPÉCIFIQUE AGENCE ENJOY

Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte.....	42
Vos moyens et opérations de paiement	42
Offres groupées de services.....	43

12 RÉSOUDRE UN LITIGE

Département Relations Clientèle	44
Service Médiation Caisse d'Epargne	45

AUTRES

Numéros utiles.....	46
---------------------	----

1 OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

➤ OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

- Ouverture de compte / Clôture de compte **Gratuit**
- Désolidarisation du compte joint **25,80 €/titulaire**
- Service d'aide à la mobilité bancaire
 - vers la Caisse d'Épargne (Domilis)* **Gratuit**
 - vers une autre banque
(récapitulatif sur 13 mois des virements et prélèvements récurrents sur compte de dépôt) **Gratuit**

*Le guide de la mobilité est à votre disposition en agence et sur le site www.caisse-epargne.fr.

À SAVOIR : Service d'aide à la mobilité bancaire

- Grâce à ces services gratuits et conformément à la réglementation, la Caisse d'Épargne facilite vos démarches :
- pour vous accompagner dans votre nouvelle agence Caisse d'Épargne et simplifier vos démarches de transfert de compte lorsque vous changez de région,
 - la Caisse d'Épargne effectue en votre nom les formalités afin que les prélèvements validés et les virements récurrents se présentent sur votre nouveau compte bancaire.

➤ RELEVÉS DE COMPTE (format papier ou relevé en ligne⁽¹⁾)

- Périodicité mensuelle **Gratuit**
- Périodicité quinzaine **21,60 €/an**
- Périodicité hebdomadaire **33,12 €/an**
- Périodicité quotidienne **210,72 €/an**
- Relevé annuel de frais **Gratuit**
- Délivrance de relevé de compte au guichet **4,60 €**

➤ TENUE DE COMPTE

- Tenue de compte⁽²⁾ **3,37 €/trimestre**
- Frais de tenue et de gestion de compte inactif⁽³⁾
(compte inactif au sens de l'art. L312-19 du Code Monétaire et Financier) **30,00 €/an⁽³⁾**

DÉFINITION : Compte inactif

Un compte est considéré comme inactif à l'issue d'une période au cours de laquelle les deux conditions suivantes sont remplies :

- 1) Le compte n'a fait l'objet d'aucune opération, hors inscription d'intérêts et de frais et commissions de toutes natures ou versement de produits ou remboursement de titres de capital ou de créance durant une période de 12 mois pour les comptes de dépôt et de 5 ans pour les comptes titres, comptes sur livret et les livrets d'épargne réglementés.
- 2) Le titulaire du compte, son représentant légal ou la personne habilitée par lui ne s'est pas manifesté, sous quelque forme que ce soit, ni n'a effectué aucune opération sur un autre compte ouvert à son nom dans les livres de l'établissement.

(1) Sous réserve de la souscription au service « e-Documents ».

(2) Hors offres groupées de services. Les frais de tenue de compte sont gratuits pour les clients détenteurs d'une offre groupée de services ou dont le compte de dépôts est sans instrument de paiement ou dont le compte de dépôts enregistre moins de 10 écritures dans le trimestre.

(3) Le montant des frais et commissions de toute nature prélevés annuellement sur un compte de dépôt inactif est plafonné par arrêté ministériel. Montant dans la limite du solde créditeur du compte.

- Édition du RIB/RICE ou de l'IBAN **Gratuit**

DÉFINITION : BIC et IBAN

Le BIC (Bank Identifier Code) et l'IBAN (International Bank Account Number) correspondent à vos coordonnées bancaires au niveau international. L'IBAN est indispensable pour traiter correctement en mode automatique tout virement à destination ou en provenance de l'étranger. Pour les opérations nationales ou transfrontalières, vous pouvez fournir uniquement votre IBAN et celui du débiteur/bénéficiaire dans votre ordre de paiement.

Rémunération des comptes interrompue depuis le 01/08/2014.

➤ SERVICES EN AGENCE

VERSEMENT, RETRAIT, REMISE DE CHÈQUE

- Versement d'espèces⁽¹⁾ **Gratuit**
- Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque **Gratuit**
- Retrait-dépannage d'espèces avec chéquier dans une autre Caisse d'Épargne
(opération nécessitant l'appel de la Caisse d'Épargne domiciliataire) **5,15 €**
- Remise de chèque⁽²⁾ **Gratuit**

FRAIS DE RECHERCHE DE DOCUMENT(S)⁽³⁾

- Frais de recherche de document de moins d'un an **15,90 €**
- Frais de recherche de document de plus d'un an **32,80 €**
- Frais de relevé de situation de compte (liquidation de communauté, ISF, IFR, non-résidents)
 - sur année en cours **42,30 €**
 - sur années antérieures **78,30 €**
- Recherches complexes
(à partir de 3 documents sur moins d'un an ou de 2 documents sur plus d'un an) **35,00 €/heure**

AUTRES SERVICES

- Frais de recherche d'adresse inconnue, PND (Pli Non Distribué) **15,00 €**
- Frais pour paiement direct des pensions alimentaires **81,00 € HT**

COFFRE-FORT

- Frais de location de coffre-fort :

Type A 192,00 €/an	Type F 98,00 €/an
Type B 143,00 €/an	Type G 66,00 €/an
Type C 209,00 €/an	Type H 92,00 €/an
Type D 146,00 €/an	Type I 237,00 €/an
Type E 121,00 €/an	Type J 66,00 €/an
- Renouvellement de carte de contrôle d'accès **5,60 €**
- Ouverture forcée suite à perte de clé **550,00 €**

(1) au guichet de votre agence

(2) Date de valeur : J+1 jour ouvré (J = date de comptabilisation). Le jour ouvré selon les critères de la Banque de France : du lundi au vendredi même si l'agence est ouverte le samedi (sauf exception pour les chèques remis le vendredi et crédités le samedi selon le fonctionnement des Centres de traitement des chèques).

(3) Hors champ d'application de la Directive Européenne sur les Services de Paiement, article L.133-1 du Code Monétaire et Financier.

1 OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

➤ SERVICES BANCAIRES DE BASE

(services définis à l'article D.312-5-1 du code monétaire et financier offerts dans le cadre du droit au compte).....**Gratuit**

- L'ouverture, la tenue et la clôture du compte,
- Un changement d'adresse par an,
- La délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire,
- La domiciliation de virements bancaires,
- L'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte,
- L'encaissement de chèques et de virements bancaires,
- Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA), titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance,
- Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.),
- Les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte,
- Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne,
- Deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services,
- La réalisation des opérations de caisse.

➤ PRESTATIONS DE BASE⁽¹⁾ (ces prestations ne constituent pas une offre groupée de services)

- L'ouverture et la clôture du compte **Gratuit**
- La tenue du compte **Tarifs standards⁽²⁾**
- Un changement d'adresse par an **Gratuit**
- La délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire **Gratuit**
- La domiciliation de virements bancaires **Gratuit**
- L'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte **Tarifs standards⁽²⁾**
- L'encaissement de chèques et de virements bancaires **Tarifs standards⁽²⁾**
- Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA), titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance **Tarifs standards⁽²⁾**
- Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) **Tarifs standards⁽²⁾**
- Les dépôts et les retraits d'espèces au guichet ou aux distributeurs automatiques de la Banque **Tarifs standards⁽²⁾**
- Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) permettant notamment le paiement d'opérations sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne **Tarifs standards⁽²⁾**

(1) Au sens des articles L312-1 et D.312-5 du code monétaire et financier.
(2) Se reporter aux tarifs indiqués dans la brochure.

2 BANQUE À DISTANCE

➤ DIRECT ECUREUIL

- Abonnement à des services de banque à distance (internet⁽¹⁾, téléphone fixe⁽²⁾, téléphone mobile, SMS, etc...) ⁽³⁾ **Gratuit**

➤ E-DOCUMENTS DONT RELEVÉ DE COMPTE EN LIGNE **Gratuit**

➤ RÈGLEMENT SEPAMAIL

- Réponse à une demande de règlement **Gratuit**
- Emission d'un virement SEPA **Gratuit**

➤ ALERTECUREUIL

- Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par sms
 - formule individuelle **1,60 €/mois soit 19,20 €/an**
 - formule famille **2,60 €/mois soit 31,20 €/an**

Tarifcation Jeunes (- 26 ans) **1/2 tarif**

➤ COFFRE-FORT NUMÉRIQUE⁽⁴⁾

- Frais d'abonnement au service **1,20 €/mois**

Tarifcation Jeunes (18-25 ans) **1/2 tarif**

➤ LIBRE-SERVICE ECUREUIL **Gratuit**

Service permettant d'effectuer des opérations courantes sur tous les distributeurs et Bornes Libre Service Caisse d'Epargne

➤ SERVICE DE SÉCURISATION DES OPÉRATIONS EN LIGNE (SOL)

- Adhésion au service SOL SMS ou SOL CAP (carte à puce) **Gratuit**
- Lecteur CAP (carte à puce) **Gratuit la 1^{ère} année puis 12,00 € le lecteur**

➤ SECUR'PASS **Gratuit**

(dispositif d'authentification forte, lié à la détention d'un smartphone, permettant d'accéder aux comptes en ligne et de réaliser des opérations bancaires de façon sécurisée)

➤ WEBPROTEXION

- Service de banque à distance pour les représentants légaux des majeurs protégés **Gratuit**

(1) Hors coût de votre fournisseur d'accès.

(2) Coût d'un appel local, hors surcoût selon opérateur.

(3) Les services soulignés correspondent à ceux proposés dans Direct Ecuréuil.

(4) Service non commercialisé auprès des mineurs.

3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

> CARTES (Hors cotisation à une offre groupée de services)

DÉFINITION : Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) :

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

DÉFINITION : Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) :

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

DÉFINITION : Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation quasi-systématique) :

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte. Toutefois, par exception, certaines opérations de paiement pourront être réalisées sans contrôle du solde (par exemple : péages d'autoroutes ou de certains parkings...).

DÉFINITION : Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) :

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte.

COTISATIONS CARTES

> Cotisation cartes de paiement ⁽¹⁾

Carte	Visa Infinite	Visa Platinum	Visa Premier	Visa Classic	Visa Electron Sensea	Visa Classic à contrôle de solde	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)	-	-	130,00 €/an	42,00 €/an	-	-	Jeunes (18-25 ans) 1/2 tarif
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)	320,00 €/an	195,00 €/an	129,00 €/an	41,00 €/an	-	-	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)	-	-	-	-	42,00 €/an	-	Jeunes (-26 ans) ⁽²⁾ 1/2 tarif
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation quasi-systématique)	-	-	-	-	-	38,00 €/an	

(1) Remise de 50 % pour toute souscription d'une nouvelle carte sur le même compte.

(2) Seules les cartes Visa Classic et Visa Electron Sensea sont accessibles aux clients mineurs.

- Cotisation carte Bancaire Rechargeable MasterCard (réservée aux 12-17 ans) **12,00 €/an**
- frais d'opposition (blocage) de la carte en cas de perte, vol ou usage frauduleux **Gratuit**
- réédition du code carte **1,50 € par réédition**
- rechargement occasionnel **Gratuit**
- cotisation annuelle au rechargement programmé **3,00 €/an**

> Cotisation cartes de retrait

- Carte de retrait nationale (plus commercialisée) **22,60 €/an**
- Carte Equilibra Interbancaire ou carte Nomea **24,00 €/an**
- Carte Equilibra sans code **23,50 €/an**
- Carte Nomade **14,40 €/an**

> Cotisation cartes de débit et de crédit ⁽¹⁾ (cartes associées à un crédit renouvelable)

À SAVOIR :

La carte Izicarte, permet de faire des paiements et retraits, au comptant ou à crédit à travers le crédit renouvelable associé à la carte. Vous pouvez également bénéficier d'une extension de garantie constructeur pour certains achats effectués avec cette carte.

Carte	Visa Platinum Izicarte ⁽¹⁾	Visa Premier Izicarte ⁽¹⁾	Visa Classic Izicarte ⁽¹⁾	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)	-	130,00 €/an	42,00 €/an	Jeunes (18-25 ans) 1/2 tarif
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)	195,00 €/an	129,00 €/an	41,00 €/an	

> Cotisation carte de crédit

- Carte Teoz⁽¹⁾ (carte associée à un crédit renouvelable. Cette carte n'est plus commercialisée) **12,00 €/an**

(1) IZICARTE et TEOZ sont des produits de BPCE Financement, Société Anonyme au capital de 73 801 950 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris n°439 869 587 et ayant son siège social au 50, avenue Pierre Mendès France - 75201 PARIS CEDEX 13. Sous réserve d'acceptation par BPCE Financement et après expiration du délai légal de rétractation. Carte non commercialisée auprès des mineurs.

3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

RETRAITS D'ESPÈCES

> Retraits en euros dans une Caisse d'Épargne ou une autre banque située dans la zone euro

- Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets d'une Caisse d'Épargne **Gratuit**
- Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)

Carte	Visa Sensea, Visa Classic et Visa Classic Izicarte	Visa Premier et Visa Premier Izicarte	Visa Platinum, Visa Platinum Izicarte et Visa Infinite
Jusqu'à 3 retraits dans le mois	Gratuit au-delà 1,00 €/retrait	-	-
Jusqu'à 5 retraits dans le mois	-	Gratuit au-delà 1,00 €/retrait	-
Retraits illimités dans le mois	-	-	Gratuit

- carte détenue dans le cadre du Forfait Satellis Intégral **Gratuit**
- Frais par retrait d'espèces aux guichets agence d'une autre banque **7,40 €**
- Retraits SMS (retrait d'espèces sans carte bancaire au distributeur automatique de billets d'une Caisse d'Épargne) **Gratuit**
- Frais par retrait d'espèces avec une carte de retrait à usage unique
 - au guichet de l'agence domiciliaire de votre compte Caisse d'Épargne **Gratuit**
 - au guichet d'une autre agence Caisse d'Épargne Rhône Alpes⁽¹⁾ **5,00 €/retrait**

> Retraits en devises

- Frais par retrait d'espèces aux DAB d'autres banques
 - commission proportionnelle **2,80 %**
 - commission fixe **3,20 €**
- Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque
 - commission proportionnelle **2,80 %**
 - commission fixe **6,25 €**

PAIEMENT PAR CARTE (LA CARTE EST ÉMISE PAR LA BANQUE)

- Paiement en euros dans la zone euro **Gratuit**
- Paiement en devises
 - commission proportionnelle **2,80 %**
 - maximum de perception **6,25 €**

(1) Gratuit pour les clients des agences en ligne.

LES AUTRES SERVICES CARTES

- Réédition / réactivation du code confidentiel (hors Carte Bancaire Rechargeable Mastercard) **9,40 €**
- Refabrication d'une carte avant échéance :
 - carte Visa **10,50 €**
 - autre carte **5,50 €**
- Frais d'opposition (blocage) de la carte en cas de perte, vol ou usage frauduleux **Gratuit**
- Mise en place d'un plafond exceptionnel de retraits d'espèces ou de paiement
 - En agence **5,00 €**
 - Sur Internet **Gratuit**

> Services de paiement électroniques

- S-money⁽¹⁾ **Gratuit**
- Solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Épargne **Gratuit**
- Cryptogramme dynamique⁽²⁾ **12,00 €/an**

> Choix du visuel - visuel de collection permanente

- Carte Visa Classic Izicarte, Carte Visa Classic **10,70 €⁽³⁾**
- Carte Visa Premier Izicarte, Carte Visa Premier **Gratuit⁽⁴⁾**
- Carte Bancaire Rechargeable **6,00 €⁽³⁾**

> Choix du visuel - visuel personnel

- Carte Visa Classic Izicarte, Carte Visa Classic **12,30 €⁽⁵⁾**

(1) Pour S-money, mise en service gratuite. Certaines fonctionnalités peuvent être tarifées. Se reporter aux Conditions Générales d'utilisation de S-money.

(2) Ce service n'est plus commercialisé.

(3) Cotisation due à chaque commande d'un visuel de collection (en cas de souscription, renouvellement à échéance, renouvellement avant échéance ou perte de carte).

(4) Limité au choix d'un seul visuel de collection pour la période de validité de la carte. Cotisation de 10,70 euros au-delà.

(5) Cotisation due à chaque commande d'un visuel personnel (en cas de souscription, renouvellement à échéance, renouvellement avant échéance ou perte de carte).

3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

> VIREMENTS SEPA

ÉMISSION D'UN VIREMENT SEPA⁽¹⁾

DÉFINITION :

Le compte est débité du montant d'un virement SEPA, permanent ou occasionnel, libellé en euros au profit d'un bénéficiaire dont le compte est situé en France ou dans n'importe quel pays de la zone SEPA.

- Service Paylib entre amis (service permettant d'effectuer un virement SEPA occasionnel avec le numéro de téléphone mobile du bénéficiaire dans la limite de 300 €) **Gratuit**

FRAIS PAR VIREMENT VERS UN COMPTE CAISSE D'ÉPARGNE

	Au guichet de l'agence ou par téléphone	Via internet (Direct Ecureuil Internet)	Via application mobile
Frais par virement occasionnel	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Frais par virement permanent	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Frais de mise en place d'un virement permanent	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Virement SEPA instantané occasionnel jusqu'à 300 €	1,00 €	-	Gratuit
Virement SEPA instantané occasionnel au-delà de 300 €	1,00 €	-	1,00 €

FRAIS PAR VIREMENT VERS UNE AUTRE BANQUE

	Au guichet de l'agence ou par téléphone	Via internet (Direct Ecureuil Internet)	Via application mobile
Frais par virement occasionnel	3,60 €	Gratuit	Gratuit
Frais par virement permanent	0,67 €/virement	Gratuit	Gratuit
Frais de mise en place d'un virement permanent	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Virement SEPA instantané occasionnel jusqu'à 300 €	3,60 € + 1,00 €	-	Gratuit
Virement SEPA instantané occasionnel au-delà de 300 €	3,60 € + 1,00 €	-	1,00 €

(1) SEPA (Single Euro Payments Area) : Espace unique de paiements en euros. Comprend les pays de l'Union européenne + Islande, Norvège, Liechtenstein, Suisse, Monaco, Saint-Marin, Etat du Vatican et, Principauté d'Andorre.

RÉCEPTION D'UN VIREMENT **Gratuit**

AUTRES OPÉRATIONS

- Frais par virement prioritaire en euros avec un délai fixé à J..... **12,95 €**
- Frais d'annulation ou modification d'un virement unitaire avant émission **Gratuit**
- Demande de retour de fonds sur virement unitaire émis à tort dans le délai réglementaire d'un Recall **17,00 €**
- Demande de retour de fonds sur virement unitaire émis à tort « hors délai » **27,50 €**
- Demande de retour de fonds sur liste de virements « papier » émis à tort..... **17,00 €**

> PRÉLÈVEMENTS SEPA/TIPSEPA

PRÉLÈVEMENTS SEPA

- Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA **Gratuit**
- Frais par paiement d'un prélèvement SEPA..... **Gratuit**

OPPOSITIONS SUR PRÉLÈVEMENT SEPA REÇUS

- Révocation d'une (ou plusieurs) échéance(s) de prélèvements **Gratuit**
- Opposition tout prélèvement SEPA **30,50 €/opération**
- Retrait de consentement / ajout d'un émetteur sur sa liste noire (créanciers non autorisés)
 - en agence..... **Gratuit**
 - sur internet..... **Gratuit**
- Ajout d'un émetteur à sa liste de limitation du montant ou de la périodicité de prélèvements (par couple ICS/RUM ou ICS)
 - en agence **Gratuit**
 - sur internet..... **Gratuit**
- Ajout d'un émetteur à sa liste blanche (créanciers autorisés)
 - en agence **Gratuit**
- Demande de copie de mandat de prélèvement SEPA..... **20,00 €/opération**

DÉFINITION : ICS (Identifiant Créancier SEPA)

Il remplace le Numéro National Émetteur (NNE). Il est obligatoire pour un créancier lors de l'émission des ordres de prélèvement SEPA. Il est délivré par la Banque de France via la demande de la banque du créancier.

DÉFINITION : RUM (Référence Unique de Mandat)

À chaque mandat est attribuée une RUM par le créancier. Cette donnée est obligatoire.

3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

ÉMISSION DE PRÉLÈVEMENT POUR ALIMENTER UN COMPTE CAISSE D'ÉPARGNE À PARTIR D'UN COMPTE DÉTENU DANS UN AUTRE ÉTABLISSEMENT

- Ouverture du service d'émission de prélèvement **Gratuit**
- Création, modification et gestion du mandat **Gratuit**
- Mise en place et modification de l'échéancier de prélèvement **Gratuit**
- Émission du prélèvement SEPA **Gratuit**
- Frais d'annulation d'un prélèvement SEPA émis **Gratuit**
- Frais de demande de reversement d'un prélèvement SEPA émis **Gratuit**
- Émission de prélèvement par un client créancier **Nous consulter**

TIPSEPA

- Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) **Gratuit**

> CHÈQUES

- Mise à disposition d'un chéquier à l'agence **Gratuit**
- Remise de chèque(s) **Gratuit**
Remise de chèque compensable en France : date de valeur = J + 1 ouvré⁽¹⁾ (J : date de comptabilisation)
- Paiement d'un chèque **Gratuit**
- Frais d'envoi de chéquier à domicile
 - envoi simple **Gratuit**
 - envoi par lettre recommandée **8,90 €**
- Frais d'émission d'un chèque de banque **12,95 € (1^{re} opération gratuite)**

DÉFINITION : La date de valeur

C'est la date de référence qui est retenue par votre banque pour inscrire l'opération au crédit ou au débit de votre compte ; c'est cette date qui servira, le cas échéant, au calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs (agios).

DÉFINITION : Délai d'encaissement

La banque du tireur du chèque bénéficie d'un délai pendant lequel elle peut en refuser le paiement. Lorsque vous remettez un chèque à l'encaissement, la Caisse d'Épargne vous consent en général une avance en créditant votre compte de la somme correspondant au montant du chèque. Cette somme est alors disponible dès que l'écriture de crédit apparaît sur votre compte. Toutefois, la Caisse d'Épargne peut refuser de consentir une telle avance sur un chèque remis à l'encaissement, tant que le délai d'encaissement n'est pas écoulé (le délai peut être de 60 jours ouvrés au maximum). La provision est alors indisponible.

OPPOSITIONS SUR CHÈQUES

- Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur **16,95 € (1^{re} opération gratuite)**
- Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur **22,95 € (1^{re} opération gratuite)**

> AUTRES SERVICES

SERVICES LIÉS AUX RETRAITS D'ESPÈCES

> Service retraits déplacés illimités

- Gratuité des retraits d'espèces (cas de retrait en euros dans la zone euro à un DAB d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale) **14,40 €/an**

> Service retraits déplacés à l'international

(offre réservée aux jeunes - 26 ans / fin de commercialisation de l'offre le 11/06/2017)

- Gratuité des retraits d'espèces en euros au distributeur automatique de billets d'une autre banque en zone euro avec une carte de paiement internationale et 4 retraits en devises gratuits par mois **26,40 €/an**

SERVICE OPÉRATIONS COURANTES ILLIMITÉES **32,40 €/an**

(Chèques de banque, émission de virements SEPA sur tous canaux, prélèvements (frais par paiement d'un prélèvement SEPA), envois de chèquiers à domicile, recherche simple de documents de moins d'un an, réédition du code secret carte)

(1) Jour ouvré selon les critères de la Banque de France : du lundi au vendredi même si l'agence est ouverte le samedi (sauf exception pour les chèques remis le vendredi et crédités le samedi selon le fonctionnement des Centres de traitement des chèques).

3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

OPTION INTERNATIONALE⁽¹⁾

	Formule 1 : Voyage		Formule 2 : Séjour		Formule 3 : Séjour +	
	Jeunes (12-25 ans) / - 50 %		Jeunes (12-25 ans) / - 50 %		Jeunes (12-25 ans) / - 50 %	
	Zone Euro	Hors zone Euro	Zone Euro	Hors zone Euro	Zone Euro	Hors zone Euro
Retrait par carte	Illimités ⁽⁴⁾	3/mois ⁽³⁾	Illimités ⁽⁴⁾	4/mois ⁽³⁾	Illimités ⁽⁴⁾	Illimités ⁽³⁾⁽⁴⁾
Paiement par carte	Illimités ⁽⁴⁾	10/mois	Illimités ⁽⁴⁾	Illimités ⁽⁴⁾	Illimités ⁽⁴⁾	Illimités ⁽⁴⁾
Virements	Illimités ⁽⁶⁾	-	Illimités ⁽⁶⁾	1/mois ⁽⁵⁾	Illimités ⁽⁶⁾	1/mois ⁽⁵⁾
Tarifcation	4,00 €/mois		16,00 €/mois		18,00 €/mois	
Engagement	1 mois ⁽²⁾		2 mois ⁽²⁾		2 mois ⁽²⁾	

ÉPARGNE AUTOMATIQUE

- Eparfix ou Eparplus 10,80 €/an

À SAVOIR :



- Eparfix permet de programmer les virements et d'épargner automatiquement. Vous pouvez ainsi épargner votre argent sans avoir à y penser, en choisissant le montant, la date des virements et les comptes concernés.
- Eparplus vous permet de mettre en place des virements automatiques d'un compte possédant des excédents de trésorerie vers un ou plusieurs produits d'épargne souscrits auprès de la Caisse d'Épargne.

(1) Service réservé aux détenteurs d'une carte Visa. Dans le cadre d'un compte individuel ou joint avec 2 cartes ou plus, les avantages tarifaires s'appliquent à l'ensemble des cartes et non à chacune des cartes liées à ce compte.
 (2) Le service Option Internationale est conclu pour une durée initiale d'un mois pour la formule 1 - Voyage ou de deux mois pour les formules 2 - Séjour et 3 Séjour +.
 (3) Hors frais applicables par la banque étrangère.
 (4) Dans la limites des plafonds de retraits et de paiements définis par carte.
 (5) Exonération des frais d'émission ou de réception d'un virement international hors frais de change et de correspondant.
 (6) Virements SEPA gratuits et illimités depuis votre espace personnel de Banque à Distance.

4 OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

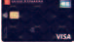

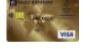
➤ INITIAL, CONFORT, OPTIMAL (cotisation mensuelle)

Ces offres sont composées des services suivants :



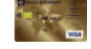


	Initial	
Cartes bancaires disponibles⁽¹⁾		
	Visa Classic à contrôle de solde ⁽²⁾	Visa Classic ⁽³⁾ ou Visa Classic IZICARTE ⁽⁴⁾ Débit Immédiat ou Débit Différé
Autres services inclus dans l'offre	<ul style="list-style-type: none"> ■ Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, mobile, SMS, etc.) : Direct Ecureuil ■ Le service e-Documents dont le relevé de compte mensuel numérique ■ Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : AlertEcureuil ■ Un chéquier⁽⁵⁾ ■ Les services EPARFIX et EPARPLUS ■ L'utilisation de la carte dans les solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Épargne ■ Tenue de compte ■ Des retraits d'espèces aux distributeurs automatiques du réseau Caisse d'Épargne et 3 retraits d'espèces aux distributeurs automatiques des autres banques (hors réseau Caisse d'Épargne) situés en zone euro (sous réserve du solde disponible et dans la limite de l'éventuel découvert autorisé ■ Autorisation de découvert⁽⁶⁾ 	
Formule Famille⁽⁷⁾	12,00 €/mois	
Formule individuelle⁽⁸⁾	7,00 €/mois	
Formule individuelle Jeunes jusqu'à 28 ans	50 %	
Formule individuelle Jeunes Mineurs	1,00 €/mois	
Professionnels⁽⁹⁾	50 %	

(1) Parmi les cartes disponibles : si Offre individuelle, une carte bancaire. Si Formule Famille, une carte bancaire par compte ou 2 cartes pour un compte joint et au maximum 4 cartes. Une carte adaptée à l'âge par enfant bénéficiaire.
 (2) La Carte Visa Classic à contrôle de solde (carte à autorisation quasi-systématique) est commercialisée auprès des mineurs de 12 à 17 ans révolus.
 (3) Les Cartes Visa Classic ne sont pas commercialisées auprès des mineurs.
 (4) Sous réserve de l'accord de BPCÉ Financement. Service non commercialisé auprès des mineurs.
 (5) À l'exception des clients mineurs.
 (6) Aucune autorisation de découvert pour le client âgé de moins de 18 ans.
 (7) Clients éligibles : personnes physiques majeures capables en couple (mariés, pacsés, concubins ou vivant maritalement) avec ou sans enfant (8 enfants maximum), titulaires chacun d'un compte de dépôt (un compte individuel chacun ou un compte joint...). Les enfants bénéficieront de la Formule Famille avec une carte adaptée selon leur âge.
 (8) Si fourniture d'une 2e carte au choix : 50 % du prix unitaire de la carte facturé en supplément.
 (9) Entrepreneurs individuels, professions libérales, artisans, commerçants, agriculteurs âgés d'au moins 18 ans, titulaires d'un compte de dépôt destiné à leurs opérations à titre privé et d'une offre groupée de services, destinée à leur activité professionnelle (hors forfaits auto-entrepreneur et SCI).

4 OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

		Confort		
				
Cartes bancaires disponibles⁽¹⁾		Visa Classic à contrôle de solde ⁽²⁾	Visa Classic ⁽³⁾ ou Visa Classic IZICARTE ⁽⁴⁾ Débit Immédiat ou Débit Différé	Visa Premier ⁽³⁾ ou Visa Premier IZICARTE ⁽⁴⁾ Débit Immédiat ou Débit Différé
Autres services inclus dans l'offre		<ul style="list-style-type: none"> ■ Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, mobile, SMS, etc.) : Direct Ecureuil ■ Le service e-Documents dont le relevé de compte mensuel numérique ■ Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : AlertEcureuil ■ Un chéquier⁽⁵⁾ ■ Les services EPARFIX et EPARPLUS ■ L'utilisation de la carte dans les solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Epargne ■ Tenue de compte ■ Des retraits d'espèces aux distributeurs automatiques du réseau Caisse d'Epargne et des autres banques (hors réseau Caisse d'Epargne) situés en zone euro (sous réserve du solde disponible et dans la limite de l'éventuel découvert autorisé) ■ Autorisation de découvert avec une exonération des intérêts débiteurs jusqu'à 500 € de découvert autorisé⁽⁶⁾ ■ Assurance sur compte (protection en cas de Perte/vol des moyens de paiements/vol des espèces, perte et vol des papiers d'identité et vol des clés)⁽⁷⁾ 		
Formule Famille⁽⁸⁾		14,00 €/mois	18,00 €/mois	
Formule individuelle⁽⁹⁾		9,00 €/mois	13,00 €/mois	
Formule individuelle Jeunes jusqu'à 28 ans			50 %	
Formule individuelle Jeunes Mineurs			50 %	
Professionnels⁽¹⁰⁾			50 %	

(1) Parmi les cartes disponibles : Si offre individuelle, une carte bancaire. Si formule famille, une carte bancaire par compte ou 2 cartes pour un compte joint et au maximum 4 cartes. Au maximum 2 cartes Visa Premier. Une carte adaptée à l'âge par enfant bénéficiaire.
(2) La Carte Visa Classic à contrôle de solde (carte à autorisation quasi-systématique) est commercialisée auprès des mineurs de 12 à 17 ans révolus.
(3) Les Cartes Visa Classic et Visa Premier ne sont pas commercialisées auprès des mineurs.
(4) Sous réserve de l'accord de BPCE Financement. Service non commercialisé auprès des mineurs.
(5) À l'exception des clients mineurs.
(6) Aucune autorisation de découvert pour le client âgé de moins de 18 ans.
(7) L'Assurance sur Compte est un contrat de BPCE Assurances, Société Anonyme au capital de 61.996.212 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris N° B 350.663.860. Entreprise régie par le Code des Assurances ayant son siège social au 88 avenue de France - 75641 PARIS CEDEX 13. Selon limites, conditions et exclusions prévues dans les engagements contractuels en vigueur.
(8) Clients éligibles : personnes physiques majeures capables en couple (mariés, pacsés, concubins ou vivant maritalement) avec ou sans enfant (8 enfants maximum), titulaires chacun d'un compte de dépôt (un compte individuel chacun ou un compte joint...). Familles monoparentales, dont les membres sont titulaires d'un compte de dépôt. Les enfants bénéficieront de la Formule Famille avec une carte adaptée selon leur âge.
(9) Si fourniture d'une 2e carte au choix : 50 % du prix unitaire de la carte facturé en supplément.
(10) Entrepreneurs individuels, professions libérales, artisans, commerçants, agriculteurs âgés d'au moins 18 ans, titulaires d'un compte de dépôt destiné à leurs opérations à titre privé et d'une offre groupée de services, destinée à leur activité professionnelle (hors forfaits auto-entrepreneur et SCI).

		Optimal				
						
Cartes bancaires disponibles⁽¹⁾		Visa Classic à contrôle de solde ⁽²⁾	Visa Classic ⁽³⁾ ou Visa Classic IZICARTE ⁽⁴⁾ Débit immédiat ou Débit différé	Visa Premier ⁽³⁾ ou Visa Premier IZICARTE ⁽⁴⁾ Débit immédiat ou Débit différé	Visa Platinum ⁽³⁾ ou Visa Platinum IZICARTE ⁽⁴⁾ Débit Différé	Visa Infinite ⁽³⁾ Débit différé
Autres services inclus dans l'offre		<ul style="list-style-type: none"> ■ Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, mobile, SMS, etc.) : Direct Ecureuil ■ Le service e-Documents dont le relevé de compte mensuel numérique ■ Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : AlertEcureuil ■ Un chéquier⁽⁵⁾ ■ Les services EPARFIX et EPARPLUS ■ L'utilisation de la carte dans les solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Epargne ■ Tenue de compte ■ Le service Option Internationale - Formule 3 Séjour + ■ Autorisation de découvert avec une exonération des intérêts débiteurs jusqu'à 1 000 € de découvert autorisé⁽⁶⁾ ■ Des virements SEPA instantanés (Instant Payment), sous réserve du solde disponible et dans la limite de l'éventuel découvert autorisé ■ Accès à un conseiller par téléphone sur des horaires étendus ■ Assurance sur compte (protection en cas de Perte/vol des moyens de paiements/vol des espèces, perte et vol des papiers d'identité et vol des clés)⁽⁷⁾ 				
Formule Famille⁽⁸⁾		27,00 €/mois		34,00 €/mois	44,00 €/mois	
Formule individuelle⁽⁹⁾		20,00 €/mois		25,00 €/mois	35,00 €/mois	
Formule individuelle Jeunes jusqu'à 28 ans				50 %		
Formule individuelle Jeunes Mineurs				50 %		
Professionnels⁽¹⁰⁾				50 %		

(1) Parmi les cartes disponibles : Si offre individuelle, une carte bancaire. Si formule famille, une carte bancaire par compte ou 2 cartes pour un compte joint et au maximum 4 cartes. Au maximum, 2 cartes Visa Platinum ou 2 cartes Visa Premier. Une carte adaptée à l'âge par enfant bénéficiaire.
(2) La Carte Visa Classic à contrôle de solde (carte à autorisation quasi-systématique) est commercialisée auprès des mineurs de 12 à 17 ans révolus.
(3) Les cartes Visa Classic, Visa Premier, Visa Platinum, et Visa Infinite ne sont pas commercialisées auprès des mineurs.
(4) Sous réserve de l'accord de BPCE Financement. Service non commercialisé auprès des mineurs.
(5) À l'exception des clients mineurs.
(6) Aucune autorisation de découvert pour le client âgé de moins de 18 ans.
(7) L'Assurance sur Compte est un contrat de BPCE Assurances, Société Anonyme au capital de 61.996.212 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris N° B 350.663.860. Entreprise régie par le Code des Assurances ayant son siège social au 88 avenue de France - 75641 PARIS CEDEX 13. Selon limites, conditions et exclusions prévues dans les engagements contractuels en vigueur.
(8) Clients éligibles : personnes physiques majeures capables en couple (mariés, pacsés, concubins ou vivant maritalement) avec ou sans enfant (8 enfants maximum), titulaires chacun d'un compte de dépôt (un compte individuel chacun ou un compte joint...). Familles monoparentales, dont les membres sont titulaires d'un compte de dépôt. Les enfants bénéficieront de la Formule Famille avec une carte adaptée selon leur âge.
(9) Si fourniture d'une 2e carte au choix : 50 % du prix unitaire de la carte facturé en supplément.
(10) Entrepreneurs individuels, professions libérales, artisans, commerçants, agriculteurs âgés d'au moins 18 ans, titulaires d'un compte de dépôt destiné à leurs opérations à titre privé et d'une offre groupée de services, destinée à leur activité professionnelle (hors forfaits auto-entrepreneur et SCI).

4 OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

➤ BOUQUET LIBERTÉ (cette offre n'est plus commercialisée)

L'offre Bouquet liberté se compose d'un socle de services essentiels* avec la fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit immédiat ou débit différé) au choix et des services complémentaires à tarifs réduits à souscrire en option selon vos besoins.

SERVICES ESSENTIELS

Cotisation mensuelle** à une offre groupée de services	Visa Electron Sensea ou Visa Classic ⁽¹⁾ ou Visa Izicarte Classic ⁽²⁾ à débit immédiat	Visa Classic ou Visa Izicarte Classic ⁽²⁾ à débit différé	Visa Premier ou Visa Izicarte ⁽²⁾ Premier à débit immédiat	Visa Premier ou Visa Izicarte ⁽²⁾ Premier à débit différé	Visa Platinum ou Visa Izicarte ⁽²⁾ Platinum	Visa Infinite
Une carte au choix						
Tarif standard	8,80 €	8,60 €	14,90 €	14,70 €	20,00 €	31,00 €
Tarif standard avec cryptogramme dynamique ⁽³⁾	-	9,60 €⁽³⁾	-	15,70 €⁽³⁾	21,00 €⁽³⁾	-
Tarifs jeunes						
12-17 ans	Gratuit					
18-21 ans			- 75 % de réduction			
22-25 ans			- 50 % de réduction			

Des services inclus dans le socle

- Compte de dépôt (simple ou joint)
- Tenue de compte
- Relevé de compte numérique (ou papier)
- Cotisation à une offre d'Assurance perte ou vol des moyens de paiement (assurance sur Compte formule Individuelle⁽⁴⁾ ou formule Famille⁽⁴⁾⁽⁵⁾⁽⁶⁾⁽⁷⁾)
- Une autorisation de découvert⁽⁷⁾
- Un abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)
- Un service d'épargne automatique
- Chéquier⁽⁷⁾
- Un forfait de x retraits⁽⁸⁾ gratuits hors distributeurs automatiques de billets du réseau Caisse d'Epargne

Avantages couples et cartes supplémentaires

- Votre 2^e Bouquet Liberté (carte de même niveau ou de niveau inférieur) ou celui de votre conjoint..... **- 50% sur tarif standard⁽⁹⁾**
- 2^e Carte Visa Classic **1,00 €/mois soit 12,00 €/an**
- 2^e Carte Visa Premier **3,00 €/mois soit 36,00 €/an**
- 2^e Carte Visa Platinum **50 % de remise sur le prix de vente unitaire**

* Sont gratuits à l'unité : l'ouverture de compte, le relevé de compte (numérique ou papier), l'abonnement à des services de banque à distance, le service chéquier, x retraits d'espèces⁽⁸⁾ hors distributeurs automatique de billets du réseau Caisse d'Epargne.

** La cotisation de l'offre est déterminée en fonction de la carte détenue la plus chère (si deux cartes incluses dans l'offre).

(1) La Carte Visa Classic à débit immédiat est commercialisée sous certaines conditions auprès des mineurs. (2) Sous réserve de l'acceptation de BPCE Financement. Services non commercialisés auprès des mineurs. (3) Ce service n'est plus commercialisé. (4) Assurance sur Compte est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'informations. (5) Pour les Bouquets Liberté souscrits avec une Assurance sur Compte Famille, une facturation complémentaire de 11,40 €/an soit +0,95 €/mois est appliquée sur le prix du Bouquet Liberté. (6) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux(se), concubin(e), ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou l'autre. (7) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Epargne. Services non commercialisés auprès des mineurs. (8) Le nombre de retraits par carte et par mois en zone euro est indiqué dans la partie « Vos moyens et opérations de paiement, cartes ». (9) Réduction sur la cotisation hors services complémentaires. Les offres promotionnelles ne sont pas cumulables entre elles, la plus avantageuse s'appliquera automatiquement.

SERVICES COMPLÉMENTAIRES

Remise en fonction du nombre de services souscrits (tarif mensuel en sus de la cotisation des services essentiels).

SERVICES « DU QUOTIDIEN »		
Retraits déplacés illimités aux DAB d'une autre Banque (zone euro dont France)		1,20 €/mois
Retraits déplacés à l'international (service réservé aux jeunes -26 ans) Fin de commercialisation depuis le 11/06/2017		2,20 €/mois
Option Internationale - Formule 1 : Voyage ⁽¹⁾		4,00 €/mois
Option Internationale - Formule 2 : Séjour ⁽¹⁾		16,00 €/mois
Opérations courantes illimitées ⁽²⁾		2,70 €/mois
Franchise d'agios de 5 € par trimestre ⁽³⁾		1,40 €/mois
Coffre-fort numérique ⁽²⁾		1,20 €/mois (Jeunes 18 - 25 ans : Gratuit)
AlertEureuil Formule Individuelle		1,60 €/mois (Jeunes 12 - 25 ans : Gratuit)
AlertEureuil Formule Famille ⁽²⁾		2,60 €/mois
SERVICES « ASSURANCES » ⁽⁴⁾⁽⁵⁾		
Protection Juridique		86,68 €/an⁽⁶⁾ dont 4,00 € de frais de gestion
Sécur'Média Individuelle - Formule 1		42,60 €/an⁽⁶⁾ dont 3,00 € de frais de gestion
Sécur'Média Individuelle - Formule 2		84,60 €/an⁽⁶⁾ dont 3,00 € de frais de gestion
Sécur'Média Famille - Formule 1		61,60 €/an⁽⁶⁾ dont 3,00 € de frais de gestion
Sécur'Média Famille - Formule 2		115,60 €/an⁽⁶⁾ dont 3,00 € de frais de gestion
Assurance sur Epargne		27,00 €/an⁽⁶⁾ dont 3,00 € de frais de gestion
	1 service	2 services
	10 % de remise sur le prix à l'unité ⁽⁷⁾	15 % de remise sur le prix à l'unité ⁽⁷⁾
		3 services
		20 % de remise sur le prix à l'unité ⁽⁷⁾

Tarifcation des services complémentaires 12-25 ans

- Clients 12-21 ans **-75% sur tarif standard**
- Clients 22-25 ans **-50% sur tarif standard**

- (1) Le service Option Internationale est conclu pour une durée initiale d'un mois pour la formule 1 - Voyage ou de deux mois pour les formules 2 - Séjour.
 (2) Service non commercialisé auprès des mineurs.
 (3) En cas de dépassement du montant de la franchise d'agios, les éventuels agios restent dus.
 (4) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Epargne. Services non commercialisés auprès des mineurs.
 (5) Protection Juridique, Sécur'Média, Assurance sur Epargne sont des contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir limites, conditions et exclusions prévues par les engagements contractuels en vigueur.
 (6) Tarifs en vigueur au 01/01/2020. La 1^{re} mensualité intègre les frais de gestion et taxes éventuelles. Les remises associées aux services complémentaires du Bouquet Liberté sont calculées hors frais de gestion.
 (7) Remise non cumulable avec la remise accordée aux 12-25 ans.

4 OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

➤ ENJOY

L'offre Enjoy est une offre groupée de service réservée aux clients de l'agence ENJOY. Elle ne peut pas être souscrite en agence. Ces clients ont accès à l'agence à distance ENJOY et aux espaces Libre-Service Ecureuil uniquement. Elle est commercialisée aux personnes physiques majeures capables titulaires d'un compte individuel. L'offre ENJOY comprend les produits et services suivants :

- Le service e-Documents dont le relevé de compte mensuel numérique⁽¹⁾,
- La tenue de compte,
- Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit immédiat) et à autorisation quasi-systématique : Carte Visa Classic à contrôle de solde,
- Un chéquier (sur demande)⁽¹⁾,
- L'abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) : Direct Ecureuil Internet et Mobile⁽¹⁾,
- Libre-Service Ecureuil (service permettant d'effectuer des opérations courantes sur tous les distributeurs et Bornes Libre-Service Caisse d'Epargne)⁽¹⁾,
- Un nombre illimité de retraits d'espèces aux distributeurs automatiques de billets dans le réseau des Caisses d'Epargne⁽¹⁾,
- 3 retraits d'espèces (cas de retrait en euros dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)
- L'adhésion au service de Sécurisation des Opérations en Ligne et au dispositif d'authentification forte Secur'Pass⁽¹⁾,
- Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : Alert'Ecureuil formule individuelle,
- Le service Retrait SMS (retrait d'espèces sans carte bancaire au distributeur automatique de billets d'une Caisse d'Epargne)⁽¹⁾,
- Les virements (cas d'un virement SEPA occasionnel) et prélèvements (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA) sur Internet⁽¹⁾,
- Les prestations suivantes liées à la carte Visa Classic :
 - l'utilisation de la carte dans les solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Epargne⁽¹⁾,
 - la réédition/réactivation du code confidentiel,
 - les frais d'opposition (blocage) de la carte⁽¹⁾,
 - la re-fabrication de la carte avant échéance,
 - les fonctionnalités de gestion de la carte mises à disposition dans l'espace de banque à distance sur internet et/ou sur l'application bancaire mobile (l'activation et la désactivation des paiements à distance, l'activation et la désactivation des paiements et retraits à l'étranger, le blocage temporaire de la carte, l'augmentation temporaire des plafonds de la carte - sous réserve de commercialisation).

Cotisation à une offre groupée de services Enjoy 2,00 €/mois soit 24,00 €/an

➤ OFFRES SATELLIS

SATELLIS AUTONOMIE

Satellis Autonomie est une offre groupée de services* réservée aux personnes majeures protégées comprenant : un compte de dépôt incluant la tenue de compte et le relevé de compte, cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurance Moyens de paiement⁽¹⁾), le Service Opposition⁽¹⁾, Satellis Assurance⁽¹⁾, un service d'épargne automatique. L'offre met à disposition un chéquier destiné au gestionnaire et une carte de retrait nationale ou la fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit immédiat).

Cotisation à une offre groupée de services Satellis Autonomie	
Carte Equilibra interbancaire ou carte Nomea Carte Equilibra sans code	2,85 €/mois soit 34,20 €/an
Carte Visa Electron Sensea	3,90 €/mois soit 46,80 €/an

SATELLIS ESSENTIEL, SATELLIS ESSENTIEL PLUS ET SATELLIS INTÉGRAL (ces offres ne sont plus commercialisées)

Cotisation** à une offre groupée de services	Satellis Essentiel ⁽³⁾	Satellis Essentiel Plus ⁽³⁾	Satellis Intégral ⁽³⁾
Carte Visa Electron Sensea	9,70 €/mois soit 116,40 €/an	10,40 €/mois soit 124,80 €/an	-
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) : Visa Classic ou Visa Classic Izicarte ⁽²⁾ à débit immédiat	9,70 €/mois soit 116,40 €/an	10,40 €/mois soit 124,80 €/an	-
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) : Visa Classic ou Visa Classic Izicarte ⁽²⁾ à débit différé	9,50 €/mois soit 114,00€/an	10,20 €/mois soit 122,40 €/an	-
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) : Visa Premier ou Visa Premier Izicarte ⁽²⁾ à débit immédiat			17,40 €/mois soit 208,80 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) : Visa Premier ou Visa Premier Izicarte ⁽²⁾ à débit différé			17,20 €/mois soit 206,40 €/an
Carte Visa Infinite			32,20 €/mois soit 386,40 €/an
Tarifs jeunes 18-25 ans			1/2 tarif

- Supplément pour une 2^e Carte Visa Classic ou Sensea **1,00 €/mois soit 12,00 €/an**
- Supplément pour une 2^e Carte Visa Premier **3,00 €/mois soit 36,00 €/an**
(dans Satellis Intégral uniquement)

* Sont gratuits à l'unité : l'ouverture de compte, le relevé de compte et le chéquier.

** Demi-tarif pour les Jeunes de 18 à 25 ans.

(1) Assurance Moyens de Paiement, Service Opposition et Satellis Assurance, sont des contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir limites, conditions et exclusions prévues par les engagements contractuels en vigueur.

(2) Sous réserve de l'acceptation de BPCE Financement. Services non commercialisés auprès des mineurs.

(3) Tarifs des offres souscrites avant le 01/10/2010, date d'arrêt de commercialisation de cette offre.

(1) Services gratuits à l'unité

4 OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

FUTEO, SOLUTION 16/17 ET SATELLIS JEUNE 16/17 (ces offres ne sont plus commercialisées)

Cotisation à une offre groupée de services	Futeo ⁽²⁾	Solution 16/17 ⁽²⁾	Satellis Jeune 16/17 ⁽³⁾
Carte Visa Electron Sensea	1,00 €/mois	1,00 €/mois	1,00 €/mois
Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit immédiat) : Visa Classic ⁽¹⁾	1,00 €/mois	1,00 €/mois	1,00 €/mois

➤ OFFRE COLOC'

L'Offre Coloc' est composée⁽⁴⁾ d'un compte de dépôt joint sans autorisation de découvert ni chéquier, incluant la tenue de compte et le relevé de compte, un abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.), la fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) Visa Electron Sensea en option.

Cotisation à une offre groupée de services « Coloc' »	
Sans Carte de paiement	Gratuit
Carte Visa Electron Sensea	1,00 €/Carte/mois

➤ OCF (Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité financière)

L'OCF est une offre groupée de services réservée à la clientèle en situation de fragilité financière comprenant :

- La tenue, la fermeture et, le cas échéant, l'ouverture du compte de dépôt,
- Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) : Visa Electron Sensea,
- Le dépôt et le retrait d'espèces dans l'agence de l'établissement teneur du compte,
- Quatre émissions de virements mensuels SEPA dont au moins un virement permanent ainsi que des prélèvements SEPA en nombre illimité,
- Deux chèques de banque par mois,
- Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) ainsi que la possibilité d'effectuer à distance des opérations de gestion vers un autre compte du titulaire au sein du même établissement,
- Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS sur le niveau du solde du compte,
- La fourniture de relevés d'identités bancaires,
- Le plafonnement spécifique des commissions d'intervention par opération prévu à l'article R.312-4-2,
- Le plafonnement des frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement de compte⁽⁵⁾ fixé à 16,50 €/mois,
- Réduction de 50 % sur les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision⁽⁶⁾
- Un changement d'adresse une fois par an.

Cotisation à une offre groupée de services « OCF » 3,00 €/mois soit 36,00 €/an

➤ OFFRE GROUPÉE DE PRESTATIONS AUTOUR DU LIVRET A

FORFAIT LIAISON (fin de commercialisation le 01/01/2019)

- Carte Nomade / Assurance perte/vol⁽⁷⁾ / Direct Ecureuil (service de banque à distance y compris service Bourse)⁽⁸⁾

Cotisation à une offre groupée de services Forfait Liaison 16,00 €/an

(1) La Carte Visa Classic à débit immédiat est commercialisée sous certaines conditions auprès des mineurs. (2) Tarifs des offres souscrites avant le 01/07/2014, date d'arrêt de commercialisation de cette offre. (3) Tarifs des offres souscrites avant le 01/03/2012, date d'arrêt de commercialisation de cette offre. (4) Sont gratuits à l'unité : l'ouverture de compte, le relevé de compte, l'abonnement à des services de banque à distance. (5) Frais concernés : Les commissions d'intervention, les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'information préalable pour prélèvement sans provision, les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision, les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision, les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision, les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques, les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire, les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque. (6) Prélèvement SEPA, TIPSEPA et téléversement. (7) Sous réserve d'acceptation de votre Caisse d'Épargne. Contrat de BPCE assurances, entreprise régie par le code des assurances. Voir limites, conditions et exclusions prévues par les engagements contractuels en vigueur. (8) Service gratuit à l'unité.

5 IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

DÉFINITION : Incidents de fonctionnement du compte

Fonctionnement du compte hors du cadre défini contractuellement avec la banque ou de celui défini par la loi ou la réglementation (par exemple dépassement d'une autorisation de découvert).

➤ COMMISSION D'INTERVENTION

- Par opération (dans la limite d'un plafond mensuel de 10 opérations, soit 80,00 €) 8,00 €
- Pour les détenteurs de l'Offre d'Accompagnement de la Clientèle en situation de fragilité financière (OCF)
 - par opération 4,00 €
 - dans la limite d'un plafond mensuel de 16,50 € (relatif aux frais d'incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte.)
- Pour les clients identifiés comme fragiles financièrement et donc éligibles à l'OCF
 - par opération 8,00 €
 - dans la limite d'un plafond mensuel de 25,00 € (relatif aux frais d'incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte.)
- Pour les bénéficiaires des Services Bancaires de Base
 - par opération 4,00 €
 - dans la limite d'un plafond mensuel de 20,00 €

DÉFINITION : Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

➤ OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

- Frais par saisies-attribution⁽¹⁾ 81,00 €⁽²⁾
- Frais par saisie administrative à tiers détenteur 10 % du montant de la saisie
Plafond fixé à 81,00 €⁽²⁾
- Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques Gratuit

➤ INCIDENTS DE PAIEMENT

- Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision⁽³⁾ 10,00 €
- Frais de lettre d'information préalable pour prélèvement sans provision⁽³⁾ 10,00 €

DÉFINITION : Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision

Le compte est débité des frais perçus par la banque quand elle informe le client, par lettre, qu'il a émis un chèque sans provision.

(1) Le compte est débité des frais bancaires liés à une procédure judiciaire engagée par un créancier pour obtenir une somme qui lui est due. (2) Ces frais ne sont pas soumis à TVA. (3) Maximum 1 par jour.

5 IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

INCIDENTS LIÉS À VOS CARTES

- Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque **Gratuit**
- Frais d'ouverture du dossier de surveillance suite à un incident de paiement par carte..... **20,00 €**
- Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire **38,00 €**

REJET DE CHÈQUE

- Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision :
 - chèque inférieur ou égal à 50 € **22,00 €/rejet⁽¹⁾**
 - chèque supérieur à 50 € **42,00 €/rejet⁽¹⁾**
- Frais dans la limite d'un plafond journalier de **100,00 €⁽¹⁾**

DÉFINITION : Rejet de chèque

Refus de paiement, par la banque de l'émetteur, d'un chèque remis à l'encaissement par le bénéficiaire.

Le refus est le plus souvent dû à un défaut ou à une insuffisance de provision.

Liste des frais composant le forfait de frais de rejet pour défaut de provision :

- Les frais de dossier
- Les frais de rejet de chèque
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque émis sans provision : envoi par lettre simple ou appel par plate-forme téléphonique (frais postaux en sus en cas d'envoi en recommandé à la demande du client)
- Les frais de lettre d'injonction au titulaire et au co-titulaire
- Les frais d'envoi en recommandé (AR) de la lettre d'injonction
- La déclaration BDF (Banque de France)
- Les frais de gestion du compte pendant la période d'interdiction bancaire
- Les frais de mainlevée de l'interdiction bancaire
- Les frais de blocage de provision pour régularisation
- Les frais de délivrance du certificat de non-paiement

REJET DE PRÉLÈVEMENT

- Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision⁽²⁾
 - prélèvement inférieur à 20 € **Montant de l'opération**
 - prélèvement supérieur ou égal à 20 € **12,00 €/rejet⁽¹⁾**
- Frais dans la limite d'un plafond journalier de **40,00 €⁽¹⁾**
- Réduction de 50% sur les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision⁽²⁾, pour les clients détenteurs de l'OCF
 - Frais dans la limite d'un plafond de **16,50 €/mois⁽³⁾**

DÉFINITION : Rejet de prélèvement

Refus du paiement d'un prélèvement du fait d'une insuffisance de provision ou d'une opposition demandée par le client.

Les frais de rejet de prélèvement incluent les frais de lettre d'information préalable pour prélèvement sans provision.

(1) Ce montant ne prend pas en compte la commission d'intervention facturée séparément.

(2) Frais applicables aux prélèvements SEPA, TIPSEPA et téléversements et aux prélèvements liés à une échéance de prêt.

(3) Frais inclus dans le plafonnement spécifique lié aux frais d'incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte.

REJET DE VIREMENT

- Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision **Gratuit**
Ce montant forfaitaire comprend : les frais de rejet, la notification du refus d'exécution de l'ordre de paiement et les frais de représentation.
- Frais par virement occasionnel incomplet (coordonnées bancaires absentes ou incorrectes) **Gratuit**

> FRAIS DIVERS

- Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé⁽¹⁾ **5,00 €**
- Frais d'information de la Banque de France pour chèque payé en période d'interdiction **23,00 €**

> PLAFONNEMENTS SPÉCIFIQUES

- Frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte⁽²⁾ pour les clients détenteurs de l'OCF **Plafonnement de 16,50€/mois**
- Frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte⁽²⁾ pour les clients identifiés comme fragiles financièrement et donc éligibles à l'OCF au titre des articles L312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier **Plafonnement de 25€/mois**

(1) Frais de poste inclus.

(2) Frais concernés : Les commissions d'intervention, les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'information préalable pour prélèvement sans provision, les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision, les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision, les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision, les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques, les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire, les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.

6 DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

➤ DÉCOUVERTS



À SAVOIR :

Un découvert adapté à sa situation peut permettre de faire face aux aléas, pensez à consulter votre conseiller.

- Autorisation de découvert⁽¹⁾ permanente **Taux de Base Caisse d'Epargne⁽²⁾ + 5,50 %**
 - taux de découvert appliqué en cas de dépassement de l'autorisation de découvert permanent **Taux de Base Caisse d'Epargne⁽²⁾ + 8,50%**
 - frais annuels de gestion **13,15 €/an**
- Tarifification Jeunes (18-25 ans) sur frais annuel de gestion **1/2 tarif**
- Autorisation de découvert⁽¹⁾ ponctuelle **Taux de Base Caisse d'Epargne⁽²⁾ + 7,00 %**
 - taux de découvert appliqué en cas de dépassement de l'autorisation de découvert ponctuel **Taux de Base Caisse d'Epargne⁽²⁾ + 10,00%**
 - frais de mise en place **13,15 €/an**
- Découvert non autorisé **Taux de Base Caisse d'Epargne⁽²⁾ + 11,00 %**
(autorisation exceptionnelle de disposer de fonds qui dépassent le solde du compte ou l'autorisation de découvert convenue)
- Intérêts débiteurs
 - minimum forfaitaire prélevé **3,50 €/trimestre**

DÉFINITION : Intérêts débiteurs (Agios)

Le compte est débité des intérêts à raison d'un solde débiteur du compte pendant un ou plusieurs jours.

DÉFINITION : Minimum forfaitaire d'intérêts débiteurs

Non compris dans le TAEG, s'applique pour tous types de découvert dont le montant utilisé est inférieur à 400 € en moyenne journalière calculée entre deux arrêts de comptes trimestriels. Il ne s'applique pas si le service franchise d'agios a été souscrit.

SERVICE FRANCHISE D'AGIOS **16,80 €/an**
(service permettant de bénéficier d'une exonération des agios à concurrence du montant de la franchise défini dans les Conditions Particulières spécifiques à ce service)

EXONÉRATION DES INTÉRÊTS DÉBITEURS

(service permettant de bénéficier d'une exonération des intérêts débiteurs dans le cadre de l'autorisation de découvert n'excédant pas un montant défini)

- Jusqu'à 500 € de découvert autorisé **3,50 €/mois**
- Jusqu'à 1 000 € de découvert autorisé **6,60 €/mois**

➤ CRÉDITS À LA CONSOMMATION

CRÉDIT RENOVELABLE TEOZ ET IZICARTE

Teoz et Izicarte sont des produits de BPCE Financement⁽¹⁾ qui en fixe les conditions tarifaires.

PRÊTS PERSONNELS

- Frais de dossier **1,00 %**
 - minimum **80,00 €**
 - maximum **500,00 €**

REMBOURSEMENT PÉRIODIQUE DE PRÊT **Se référer à votre contrat**

➤ CRÉDITS IMMOBILIERS⁽²⁾

- FRAIS DE DOSSIER** **1,00 %**
- minimum **500,00 €**
 - maximum **1 500,00 €**

PRESTATIONS DIVERSES

- Duplicata de tableau d'amortissement **19,80 €**
- Frais de relance pour échéance impayée **12,00 €**
- Frais de mainlevée hypothécaire ou autres garanties **59,50 €**
- Changement de compte support de prélèvement **6,50 €**
- Information annuelle aux cautions **Gratuit**
- Frais de déblocage
 - (à partir du 11^e déblocage de fonds sur une même opération de financement) **30,00 €/opération**
- Frais de déblocage « express » (en valeur compensée au profit d'une autre banque) **12,95 €**
- Frais de visite de chantier **coût réel - mini 96,00 €**
- Frais d'estimation de biens **coût réel - mini 190,00 €**
- Frais de nantissement interne ou gage **coût réel - mini 60,00 €**
- Frais de nantissement externe ou gage **coût réel - mini 110,00 €**
- Modification de quantième sur un contrat de prêts **100,00 €**
- Frais d'avenant au contrat pour réaménagement de taux, durée de la phase d'amortissement ou changement de produit⁽³⁾ **3,00 % du capital restant dû**
- Frais d'avenant au contrat pour changement d'emprunteurs, désolidarisation, changement d'objet, report d'échéance...⁽³⁾ **1,00 % du capital restant dû**

(1) Autorisation de découvert utilisable pendant une ou plusieurs périodes n'excédant pas 30 jours consécutifs, sous réserve d'acceptation de votre Caisse d'Epargne. Le TAEG (Taux Annuel Effectif Global) indicatif est calculé conformément à l'annexe à l'article R.313-1 du code de la consommation sur la base d'une utilisation immédiate, constante et intégrale sur une durée de 365 ou 366 jours ou sur la durée totale du découvert si sa durée est déterminée.

(2) Le Taux de Base Caisse d'Epargne est de 6,60 % (au 01/01/2020). Taux débiteur plafonné au taux de l'usure fixé par les pouvoirs publics.

(3) Sous réserve de commercialisation.

(1) BPCE Financement, société Anonyme au capital de 73 801 950 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris n°439 869 587 et ayant son siège social au 50, avenue Pierre Mendès France - 75201 PARIS CEDEX 13.

(2) Accessible à partir de 18 ans, sous réserve d'acceptation du dossier par votre Caisse d'Epargne, prêteur. Pour le financement d'une opération relevant des articles L. 312-1 et suivants du code de la consommation (crédit immobilier), l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours avant d'accepter l'offre de prêt. La réalisation de la vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées.

(3) À l'exception de la substitution d'assurances emprunteur et de la déliaison d'assurances qui sont gratuites.

6 DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

ASSURANCES

- Assurance des emprunteurs⁽¹⁾ **Nous consulter**
- Garantie Revente et Services Résidence Principale⁽²⁾
 - un seul prélèvement sur 5 ans **185,00 €/5 ans**
 - ou un prélèvement annuel pendant 5 ans **37,00 €/an**

REMBOURSEMENT PÉRIODIQUE DE PRÊT **Se référer à votre contrat**

➤ CRÉDITS EN DEVISES CHF

PRÊTS PERSONNELS

- Frais de dossier **1,00 %**
 - minimum **60,00 CHF**
 - maximum **300,00 CHF**

CRÉDITS IMMOBILIERS

- Frais de dossier **1,00 %**
 - minimum **300,00 CHF**
 - maximum **750,00 CHF**

PRESTATIONS DIVERSES

- Duplicata de tableau d'amortissement **25,00 CHF**
- Mainlevée hypothécaire ou autres garanties **70,00 CHF**
- Changement de compte support de prélèvement **8,00 CHF**
- Information annuelle aux cautions **Gratuit**
- Frais de déblocage
(à partir du 11^e déblocage de fonds sur une même opération de financement) **36,00 CHF/opération**
- Frais de visite de chantier **coût réel - mini 120,00 CHF**
- Frais d'estimation de biens **coût réel - mini 240,00 CHF**
- Frais de nantissement interne ou gage **coût réel - mini 80,00 CHF**
- Frais de nantissement externe ou gage **coût réel - mini 140,00 CHF**
- Frais d'avenant au contrat pour réaménagement de taux,
durée de la phase d'amortissement ou changement de produit⁽³⁾ **3,00 % du capital restant dû**
- Frais d'avenant au contrat pour changement d'emprunteurs,
désolidarisation, changement d'objet, ...⁽³⁾ **1,00 % du capital restant dû**

REMBOURSEMENT PÉRIODIQUE DE PRÊT **Se référer à votre contrat**

(1) Assurance des emprunteurs est un contrat de CNP Assurances et de BPCE Vie, entreprises régies par le code des assurances. Voir limites, conditions et exclusions prévues par les engagements contractuels en vigueur.
 (2) Garantie Revente et Services Résidence Principale, est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir limites, conditions et exclusions prévues par les engagements contractuels en vigueur. Tarif en vigueur au 01/01/2020.
 (3) À l'exception de la substitution d'assurances emprunteur et de la déliaison d'assurances qui sont gratuites.

7 ÉPARGNE ET PLACEMENT FINANCIERS

➤ ÉPARGNE BANCAIRE

RELEVÉ DE COMPTE MULTIPRODUITS (hors Compte de dépôt)

- Mensuel **12,00 €/an**
- Trimestriel
 - papier **3,00 €/an**
 - en ligne **Gratuit**
- Semestriel ou annuel **Gratuit**

RETRAIT D'ESPÈCES SUR COMPTE D'ÉPARGNE DANS UNE AUTRE CAISSE D'ÉPARGNE

- Délivrance et mise à disposition d'un accréditif **Gratuit**
- Retrait avec accréditif⁽¹⁾ **Gratuit**
- Retrait sans accréditif⁽¹⁾ (nécessite l'appel de votre Caisse d'Épargne) **5,15 €**

DÉFINITION : Accréditif

Autorisation délivrée à un client par sa Caisse d'Épargne domiciliataire lui permettant de demander un remboursement avec préavis en une ou plusieurs fois sur son Livret A, Livret B, CEL ou CDD par espèces ou par chèque de banque dans une autre Caisse d'Épargne et lui permettant de retirer des sommes d'un montant supérieur au montant applicable à une demande de retrait sans préavis.

TRANSFERTS DE COMPTE

- Transfert CEL, PEL, PEP, LEP vers une autre banque **80,00 €**
- Transfert vers une autre Caisse d'Épargne **Gratuit**

AUTRES SERVICES

- Ouverture/Clôture **Gratuit**
- Délai d'indisponibilité sur remise de chèque **10 jours ouvrés sur compte d'épargne**
- Émission d'un chèque de banque sur Livret⁽²⁾ **6,90 €**
- Émission d'un virement SEPA à partir d'un Livret⁽²⁾ **3,60 €**
- Cotisation Carte Nomade **14,40 €/an**
- Assurance sur Epargne⁽³⁾ **27,00 €/an**
- Frais de tenue de compte sur livret inactif⁽⁴⁾
(compte inactif au sens de l'art. L312-19 du Code Monétaire et Financier) **30,00 €⁽⁴⁾**

(1) La procédure de retrait d'espèces sur compte d'épargne dans une autre Caisse d'épargne ne concerne que les comptes d'épargne suivants : Livret A, Livret B et Compte Epargne Logement.
 (2) Gratuit dans le cadre du Livret A.
 (3) Contrat de BPCE assurances, entreprise régie par le code des assurances. Voir conditions générales ou notice d'information. Tarif avec frais de gestion compris en vigueur au 01/01/2020.
 (4) Le montant des frais et commissions de toute nature prélevés annuellement sur un compte sur livret inactif (livrets B, 10/12, Grand Format, Grand Prix, Ecuireul Plus) est plafonné par arrêté ministériel. Montant dans la limite du solde créditeur du compte.

➤ PLACEMENTS FINANCIERS⁽¹⁾

DROITS DE GARDE SUR COMPTE-TITRES ORDINAIRE, PEA ET PEA PME

À SAVOIR :

Les droits de garde sont perçus d'avance (en février) au titre de l'année en cours et sont calculés sur la base du portefeuille de l'année précédente, référence au 31 décembre. Ils sont acquis à la Caisse d'Épargne Rhône Alpes pour toute année commencée.

• Commission proportionnelle	0,29 %
• minimum de perception	36,50 €/an
• Commission fixe par ligne (en supplément de la commission proportionnelle)	4,40 €
• Maximum de perception	290,00 €/an
Droits de garde (pour un portefeuille exclusif de valeurs Réseau Caisse d'Épargne)	27,00 €/an
Tarification Jeunes (18-25 ans) sur frais annuel de gestion	1/2 tarif
Gestion de parts sociales	Gratuit

ORDRES DE BOURSE - BOURSE FRANÇAISE

> En agence ou par téléphone

• Commission proportionnelle	ordre < 5 000 €	1,40 %
	ordre > ou = 5 000 €	1,30 %
• minimum de perception		19,00 €
• Ordre non exécuté ou annulé		10,90 €

> Par internet

• Commission proportionnelle	ordre < 5 000 €	0,40 %
	ordre > ou = 5 000 €	0,30 %
• minimum de perception		7,20 €
• Ordre non exécuté ou annulé		Gratuit

> Service Règlement Différé (SRD)

- Conditions en vigueur dans le cadre de l'offre spécifique « Compte Bourse Actif » **Nous consulter**

ORDRES DE BOURSE - BOURSES ÉTRANGÈRES

- Fixe
 - pour USA, Allemagne, Grande-Bretagne, Italie, Luxembourg, Espagne, Pays-Bas et Belgique 30,00 €
 - pour les autres pays 50,00 €
- Plus 0,50 % avec un mini de 46,00 € et un maxi de 229,00 €
- Frais de brokerage Selon pays

FRAIS DE RECHERCHE SUR TITRES

- Recherche standard⁽¹⁾ de moins de 5 ans 80,00 €
- Autres recherches sur devis

AUTRES SERVICES

- Bourse Esprit Ecureuil
 - service Abonnement **Gratuit**
 - service « Prise de bénéfices » 10,00 €/an
 - service Assurance Bourse Esprit Ecureuil⁽²⁾ 7,00 €/an
 - cotisation forfaitaire annuelle pour les 3 services 12,00 €/an
- Souscription OPCVM d'autres banques 29,50 €
- Transfert compte-titres ordinaire ou PEA vers une autre banque 117,50 €
- Transfert vers autre établissement du Groupe Caisse d'Épargne **Gratuit**
- Frais de tenue et de gestion de compte inactif⁽³⁾ (compte inactif au sens de l'art. L312-19 du Code Monétaire et Financier) 30,00 €/an⁽³⁾

AUTRES OPÉRATIONS

- Dépôt de titres non cotés
 - frais de constitution sur dossier 150,00 €
 - actes de gestion (opérations sur titres, détachement, dividendes ...) 75,00 €

ASSURANCE VIE Nous consulter

(1) Pour une information complète et détaillée sur les coûts et frais relatifs aux produits et services financiers, il convient pour le Client de se reporter aux informations précontractuelles et/ou aux documents réglementaires propres à ce type d'opération, service, instrument financier ou service auxiliaire que l'établissement fournit au Client. Le Client peut recevoir sur demande de sa part des précisions sur la rémunération de l'établissement perçue à ce titre. La Caisse d'Épargne propose des produits ou des services en qualité de prestataire non-indépendant, à partir d'une analyse d'une gamme issue du catalogue de produits et services des entités du groupe BPCE. À ce titre, la Caisse d'Épargne peut bénéficier de rétrocessions de la part de producteurs ou d'émetteurs d'instruments financiers distribués par son intermédiaire.

(1) Par exemple : historique des opérations sur compte, données nécessaires à la justification des plus ou moins values ou à la reconstitution de prix d'achat moyen, relevé de portefeuille à date.

(2) Assurance Moins Values Bourse Esprit Ecureuil est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir limites, conditions et exclusions prévues par les engagements contractuels en vigueur.

(3) Les frais et commissions prélevés annuellement ne peuvent être supérieurs aux droits de garde prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif.

8 ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

➤ PARTS SOCIALES

FRAIS DE SOUSCRIPTION, DÉTENTION, RACHAT DE PARTS SOCIALES **Gratuit**

➤ SERVICES DE GESTION PRIVÉE

- Étude patrimoniale « Scan Patrimoine »
 - globale **mini 360,00 €**
 - thématique **mini 80,00 € - maxi 250,00 €**
- Gestion sous mandat **Nous consulter**
- Gestion conseillée
 - commission annuelle **Nous consulter**

➤ TRANSACTIONS SUR L'OR

- Achat et vente
 - commission proportionnelle **2,00 %**
 - minimum de perception **17,30 €**

Outre les frais et tarifs mentionnés ci-dessus, le CLIENT est redevable de façon générale de tous frais, honoraires, impôts et taxes occasionnés par l'ouverture, le fonctionnement, la clôture du compte ou par la souscription d'un produit ou service

➤ COTISATIONS

- Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement
 - Assurance sur Compte formule individuelle⁽¹⁾⁽²⁾ **36,00 €/an**
 - Assurance sur Compte formule famille⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾ **57,60 €/an**
 - Assurance Moyens de Paiement⁽¹⁾⁽²⁾ **18,30 €/an**
 - Assurance perte et vol sur carte Sensea⁽¹⁾⁽²⁾ **13,20 €/an**
- Satellis Assurance⁽¹⁾⁽²⁾ **15,70 €/an**
- Service Opposition⁽¹⁾⁽²⁾ **22,00 €/an**
- Secur'Média Formule 1⁽¹⁾⁽²⁾ dont 3,00 € de frais de gestion **42,60 €/an**
- Secur'Média Formule 2⁽¹⁾⁽²⁾ dont 3,00 € de frais de gestion **84,60 €/an**
- Secur'Média Famille F1⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾ dont 3,00 € de frais de gestion **61,60 €/an**
- Secur'Média Famille F2⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾ dont 3,00 € de frais de gestion **115,60 €/an**
- Assurance Mobile⁽¹⁾⁽⁴⁾ **32,59 €/an**
- Assurance Mobile avec mensualisation de la prime⁽¹⁾⁽⁴⁾ **35,60 €/an soit 2,97 €/mois**
- Protection Juridique F1⁽¹⁾⁽²⁾
 - pour toute souscription antérieure au 24/03/2014 dont 4,00 € de frais de gestion **75,28 €/an**
- Protection Juridique F2⁽¹⁾⁽²⁾
 - pour toute souscription depuis le 24/03/2014 dont 4,00 € de frais de gestion **86,68 €/an**
- Assurance sur Épargne⁽¹⁾⁽²⁾ dont 3,00 € de frais de gestion **27,00 €/an**

(1) Assurance sur Compte, Assurance Moyens de Paiement, Assurance perte ou vol des cartes Sensea, Satellis Assurance, Service opposition, Secur'Média, Assurance Mobile, Protection Juridique, Assurance sur Epargne sont des contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des assurances. Voir limites, conditions et exclusions prévues par les engagements contractuels en vigueur.

(2) Tarif en vigueur au 01/01/2020.

(3) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint (époux, conjoint, concubin ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou à l'autre.

(4) Ce produit n'est plus commercialisé depuis le 01/12/2010.

9 AUTRES PRESTATIONS ET SERVICES

> FRAIS DE SUCCESSION

- Ouverture du dossier : calculés en fonction du montant des avoirs et des typologies de produits détenus au jour du décès, hors assurance vie, à hauteur de 100 % des comptes individuels et 50 % des comptes joints.

Produits détenus par le défunt : Assurance-vie et non vie, Crédits, concours divers (caution, compte débiteur), Titres (compte-titre, PEA), PEL (non échu), Compte professionnel Coffres, Coffre Fort Numérique.	Tarifs
Détention d'aucun ou d'un de ces produits	1,00 % du montant des avoirs Min : 70,00 € Max : 350,00 €
Détention d'au moins deux de ces produits	1,50 % du montant des avoirs Min : 150,00 € Max : 750,00 €

- Paiement de factures à la demande des ayants droit 9,50 €
(hors Pompes Funèbres)
- Virement pour paiement de la facture Pompes Funèbres..... 3,60 €
(Cf. Section 3 de la brochure « Vos moyens et opérations de paiement »)
- Succession internationale..... 75,00 €
- Évaluation des avoirs du conjoint survivant..... **Gratuit**
- Frais annuel pour dossier non réglé, avec date d'ouverture/date de décès >1 an..... 70,00 €

> SERVICES DIVERS

CAUTIONS BANCAIRES

- Caution bancaire émise par la Caisse d'Épargne Rhône Alpes commission proportionnelle annuelle
 - minimum 1,00 %
 - maximum 3,00 %
- Frais de dossier sur acte préétabli 38,00 €
- Frais de dossier sur acte spécifique..... 101,50 €
- Acte rectificatif 38,00 €

COMPTE SÉQUESTRE

- Ouverture de compte séquestre..... 78,00 €

AUTRE SERVICE

- Attestations diverses hors ISF/IFI (d'intérêts payés, CAF, de solde...)..... 15,60 €

(1) Dans la limite du solde créditeur du compte de dépôt du client.

10 OPÉRATIONS INTERNATIONALES⁽¹⁾

> CHANGE MANUEL

ACHAT / VENTE BILLETS DE BANQUE ÉTRANGERS (DEVICES)

- Application du cours spécifique BILLETS
- Commission fixe petits ordres⁽²⁾ 3,20 €

ACHAT DE CHÈQUES DE VOYAGE

> En euros

- Commission de service **Gratuit**

> En devises

- Application du cours spécifique Chèques de voyage
- Commission fixe petits ordres⁽²⁾ 3,20 €

> VIREMENTS NON SEPA

ÉMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA

> Frais par virements (en euros ou en devises)

- Commission de transfert⁽³⁾ 0,10 % - mini 17,90 €
- + commission de change (si virement en devises)⁽³⁾ 0,05 % - mini 16,10 €
- Frais de recherche sur virement international ou SEPA 27,50 €

> Virement vers la BCP Maroc

- Frais par virement occasionnel vers la Banque BCP du Maroc (virement en euro et dont le montant est < 150 000 €)..... 5,00 €

FORFAIT FRAIS « OUR⁽⁴⁾ » À LA CHARGE DU DONNEUR D'ORDRE 20,70 €

RÉCEPTION D'UN VIREMENT NON SEPA

> Frais par virements (en euros ou en devises)

- Commission de rapatriement 15,50 €
- + commission de change (si virement en devises)⁽²⁾ 0,05 % - mini 16,10 €
- Commission de correction (si coordonnées incomplètes ou erronées) 16,40 €

(1) Opérations en devises hors euro impliquant un pays hors EEE (Espace Economique Européen, composé des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, République Tchèque.

(2) Commission perçue pour vente de devises < 100 euros et achat de devises < 50 euros.

(3) Commission réduite de moitié pour la partie supérieure à 80 000 euros.

(4) Frais pris par les banques étrangères dans le choix de l'option « Tous frais à la charge de donneur d'ordre » lors d'un virement international émis.

10 OPÉRATIONS INTERNATIONALES

> CHÈQUES

PAIEMENT DE CHÈQUE ÉMIS À L'ÉTRANGER PAR NOS CLIENTS⁽¹⁾

> En euros

- (a) Commission de service **0,10 % - mini 16,90 €**
..... **maxi 102,50 €**
- (b) Commission de transfert⁽²⁾ **0,10 % - mini 17,90 €**
- Minimum de perception (a+b) **34,80 €**

> En devises

- (a) Commission de service **0,10 % - mini 16,90 €**
..... **maxi 102,50 €**
- (b) Commission de change⁽²⁾ **0,05 % - mini 16,10 €**
- (c) Commission de transfert **0,10 % - mini 17,90 €**
- Minimum de perception (a+b+c) **50,90 €**

ENCAISSEMENT DE CHÈQUE PAYABLE À L'ÉTRANGER, REMIS PAR NOS CLIENTS⁽¹⁾⁽³⁾

> En euros

- Commission de service **0,10 % - mini 16,90 €**
..... **maxi 102,50 €**
- Frais de présentation de chèque en CAE (crédit après encaissement) **50,00 €**

> En devises

- (a) Commission de service **0,10 % - mini 16,90 €**
..... **maxi 102,50 €**
- (b) Commission de change⁽²⁾ **0,05 % - mini 16,10 €**
- Minimum de perception (a+b) **33,00 €**
- Frais de présentation de chèque en CAE (crédit après encaissement) **50,00 €**
- Frais de retour sur chèque impayé⁽¹⁾ **40,00 € + frais du correspondant bancaire**
- Chèque en CFA, XOF, XAF, AUD **Nous consulter**

(1) A la tarification des opérations internationales peut s'ajouter la récupération des frais réclamés par les correspondants étrangers.

(2) Commission réduite de moitié pour la partie supérieure à 80 000 euros.

(3) Disponibilité des fonds - remise chèque en euros payable dans l'U.E. en « crédit Sauf Bonne Fin » : les fonds sont disponibles 8 jours ouvrés après la date de remise au guichet de l'agence. - remise chèque en euros ou devises payable hors U.E. en « crédit Sauf Bonne Fin » : les fonds sont disponibles 14 jours ouvrés après la date de remise au guichet de l'agence. - remise chèque en euros ou devises payable à l'étranger en « Crédit Après Encaissement » : les fonds sont disponibles sur le compte dès leur réception par la Caisse d'Épargne.

> AUTRE SERVICES

OPÉRATIONS LIÉES AU COMPTE EN DEVICES

- Mise en place d'un contrat de vente à terme mensuelle en devises CHF
 - sur 6 mois **16,30 €**
 - sur 12 mois **26,80 €**
- Mise en place d'un contrat de vente à terme unitaire en devises CHF **26,80 €**
- Mise en place d'un contrat Garantie de change en devises CHF **149,80 €**
- Virement de compte à compte (compte devises - compte euros)
 - commission de change⁽¹⁾ **0,05 % - mini 16,10 €**
- Participation aux frais de tenue de compte en devises
(hors offre groupée de services)⁽²⁾ **5,00 CHF/trimestre**
- Découvert non autorisé comptes en devises **Taux de Base Caisse d'Épargne⁽³⁾ + 8,50 %**
- Rémunération des comptes en devises CHF interrompue à compter du 01/01/2015

SERVICES LIÉS AUX OPÉRATIONS INTERNATIONALES

- Copie de document (avis d'opération, message Swift...) **4,80 €/document**

(1) Commission réduite de moitié pour la partie supérieure à 80 000 euros.

(2) Les frais de tenue de compte sont gratuits pour les clients détenteurs d'une offre groupée de services ou dans le compte de dépôt est sans instrument de paiement ou dont le compte de dépôts e-egistre moins de 10 écritures dans le trimestre.

(3) Le Taux de Base Caisse d'Épargne est de 6,60 % (au 01/01/2020).

11 TARIFICATION SPÉCIFIQUE AGENCE ENJOY

La réalisation de ses opérations sensibles à distance nécessite un traitement particulier lorsqu'elles sont exécutées par un téléconseiller. Ces opérations peuvent être effectuées gratuitement par le client lui-même.

> OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

TENUE DE COMPTE

- Édition du RIB/RICE ou de l'IBAN (opération effectuée par un téléconseiller) **5,00 €**

> VOS MOYENS ET OPERATIONS DE PAIEMENT

ÉMISSION DE VIREMENTS SEPA

> *Frais par virement vers une autre banque*

- Frais par virement occasionnel vers une autre banque (opération effectuée par un téléconseiller) **5,00 €**

> *Autres opérations*

- Ajout/suppression d'un bénéficiaire pour un virement (opération effectuée par un téléconseiller)..... **5,00 €**

> OFFRES GROUPÉES DE SERVICE

ENJOY

Enjoy est une offre groupée de service réservée aux clients de l'agence ENJOY. Elle ne peut pas être souscrite en agence. Ces clients ont accès à l'agence à distance ENJOY et aux espaces Libre-Service Ecureuil uniquement. Elle est commercialisée aux personnes physiques majeures capables titulaires d'un compte individuel. L'offre ENJOY comprend les produits et services suivants :

- Le service e-Documents dont le relevé de compte mensuel numérique⁽¹⁾,
- La tenue de compte,
- Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit immédiat) et à autorisation quasi-systématique : Carte Visa Classic à contrôle de solde,
- Un chéquier (sur demande)⁽¹⁾,
- L'abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) : Direct Ecureuil Internet et Mobile⁽¹⁾,
- Libre-Service Ecureuil (service permettant d'effectuer des opérations courantes sur tous les distributeurs et Bornes Libre-Service Caisse d'Epargne)⁽¹⁾,
- Un nombre illimité de retraits d'espèces aux distributeurs automatiques de billets dans le réseau des Caisses d'Epargne⁽¹⁾,
- 3 retraits d'espèces (cas de retrait en euros dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)
- L'adhésion au service de Sécurisation des Opérations en Ligne et au dispositif d'authentification forte Secur'Pass⁽¹⁾,
- Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : Alert'Ecureuil formule individuelle,
- Le service Retrait SMS (retrait d'espèces sans carte bancaire au distributeur automatique de billets d'une Caisse d'Epargne)⁽¹⁾,
- Les virements (cas d'un virement SEPA occasionnel) et prélèvements (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA) sur Internet⁽¹⁾,
- Les prestations suivantes liées à la carte Visa Classic :
 - l'utilisation de la carte dans les solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Epargne⁽¹⁾,
 - la réédition/réactivation du code confidentiel,
 - les frais d'opposition (blocage) de la carte⁽¹⁾,
 - la re-fabrication de la carte avant échéance,
 - les fonctionnalités de gestion de la carte mises à disposition dans l'espace de banque à distance sur internet et/ou sur l'application bancaire mobile (l'activation et la désactivation des paiements à distance, l'activation et la désactivation des paiements et retraits à l'étranger, le blocage temporaire de la carte, l'augmentation temporaire des plafonds de la carte - sous réserve de commercialisation).

Cotisation à une offre groupée de services Enjoy 2,00 €/mois soit 24,00 €/an

(1) Services gratuits à l'unité.

12 RÉSOLURE UN LITIGE

➤ DÉPARTEMENT RELATIONS CLIENTÈLE

En cas de problème sur le fonctionnement de votre compte, et si aucune solution amiable n'a pu être trouvée avec votre agence, le Département Relations Clientèle peut intervenir pour réexaminer votre demande.

Pour le contacter :

- **Par courrier :** Caisse d'Épargne
Département Relations Clientèle
116 Cours Lafayette - BP. 3276
69404 Lyon Cedex 03
- **Par Internet :** www.caisse-epargne.fr⁽¹⁾
Contact - Numéros utiles
- **Par téléphone :** 09 69 36 27 38⁽²⁾

Nous nous engageons à vous répondre sous 10 jours ouvrables à compter de la réception de votre réclamation. Toutefois, si une analyse plus approfondie de votre dossier est nécessaire et entraîne un dépassement de délai, nous nous engageons à vous communiquer le nouveau délai, qui sauf cas très particulier, ne devrait pas dépasser deux mois (à compter de la date de réception de votre réclamation).

Concernant les réclamations liées aux services de paiement (CB, virement, prélèvement...), la Caisse d'Épargne Rhône Alpes vous répondra dans les 15 jours ouvrables à compter de la réception de votre réclamation.

Cependant, si un délai supplémentaire est nécessaire pour vous répondre, nous vous adresserons une réponse d'attente motivant ce délai et précisant la date ultime de notre réponse. En tout état de cause, vous recevrez une réponse définitive au plus tard 35 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation.

(1) Coût de connexion selon votre fournisseur d'accès. (2) Appel non surtaxé, coût selon votre opérateur.

➤ VOTRE RECOURS EN MÉDIATION : VOTRE DERNIER RECOURS EN CAS DE LITIGE

Lorsqu'aucune solution n'a été trouvée auprès du Département Relations Clientèle, vous pouvez saisir gratuitement un médiateur compétent. Il a pour mission de rechercher, en toute impartialité, une solution amiable pour les litiges entrant dans son champ d'action tel que défini dans la Charte de médiation disponible sur le site internet de chacun des médiateurs concernés.

LE MÉDIATEUR DE LA CONSOMMATION DE LA CAISSE D'ÉPARGNE RHÔNE ALPES

Pour les litiges liés à la souscription d'un produit ou service bancaire ou pour les litiges sur les placements financiers (obligations, actions, OPCVM, SCPI et OPCI), l'information des investisseurs, l'exécution des ordres (délais, contenu) et les problèmes de tenue des comptes titres.

- **Par courrier :** Le médiateur auprès de la FBF
CS 151
75422 PARIS Cedex 09
- **Par Internet :** www.lemediateur.fbf.fr⁽¹⁾

MÉDIATEUR DE L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Pour les litiges sur les placements financiers (obligations, actions, OPC), l'information des investisseurs, l'exécution des ordres (délais, contenu) et les problèmes de tenue des comptes titres.

- **Par courrier :** Médiateur de l'AMF
Autorité des Marchés Financiers,
17 Place de la Bourse
75082 Paris Cedex 02
- **Par Internet :** www.amf-france.org⁽¹⁾

LE MÉDIATEUR DE L'ASSURANCE

Pour les litiges relatifs à l'application ou à l'interprétation d'un contrat d'assurance.

- **Par courrier :** La Médiation de l'Assurance
TSA 50110
75441 Paris Cedex 09
- **Par Internet :** www.amf-france.org⁽¹⁾

(1) Coût de connexion selon votre fournisseur d'accès.

> AUTRES

NUMÉROS UTILES

La Caisse d'Épargne met à votre disposition des accès directs non surtaxés aux services suivants :

■ **Assurance : 09 69 36 45 45⁽¹⁾**

Pour tout besoin d'assistance, de mise à jour de vos contrats ou en cas de sinistre, contactez les Assurances⁽²⁾ de la Caisse d'Épargne.

■ **Perte / Vol : 09 69 36 39 39⁽¹⁾**

Pour toute perte ou vol de votre carte bancaire, avertissez immédiatement votre agence Caisse d'Épargne ou contactez le Centre d'Opposition Caisse d'Épargne.

■ **Assistance Technique : 09 69 39 29 52⁽¹⁾**

Pour toute aide, contactez votre Assistance technique Caisse d'Épargne.

www.caisse-epargne.fr

(1) Appel non surtaxé, coût selon votre opérateur.

(2) Numéro d'information concernant uniquement les contrats de BPCE assurances.

SERVICES BANCAIRES ET OPÉRATIONS

CLIENTÈLE DES PARTICULIERS | CONDITIONS ET TARIFS AU 1^{ER} JANVIER 2020



Caisse d'Épargne et de Prévoyance de Rhône Alpes - Banque coopérative régie par les articles L512-85 et suivants du Code monétaire et financier - Société anonyme à directoire et conseil d'orientation et de surveillance - Capital de 1 150 000 000 euros - 116 Cours Lafayette BP 3276 69404 LYON Cedex 03 - 384 006 029 RCS Lyon - Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le n°07 004 760.